

AU FIL DU FLON

DECEMBRE 2022
COMMUNE LE FLON



INFORMATIONS COMMUNALES
CHAPELLE DE MOSSEL
PATRICE MAGNÉTISME
AU JAMBON D'OR SA
ANIMATION JEUNESSE DE LA VEVEYSE
CONCOURS

A MEDITER

Les 7 merveilles du Monde moderne

On a demandé à un groupe d'étudiants de dresser la liste de ce qu'ils croyaient être « Les Sept Merveilles du Monde » de notre époque.

Il y eut quelques différences mais voici en gros ceux qui ont reçu le plus grand nombre de votes :

1. Les grandes pyramides d'Égypte
2. Le Taj Mahal
3. Le Grand Canyon
4. Le Canal de Panama
5. L'Empire State Building
6. La Basilique Saint-Pierre
7. La Grande Muraille de Chine

Pendant qu'elle compilait les votes, l'enseignante nota qu'une étudiante n'avait toujours pas remis son papier.

Elle demanda alors à la jeune fille si elle avait de la difficulté à dresser sa liste.

Elle répondit : « Oui, un peu. C'est difficile de décider car il y en a tellement ! »

L'enseignante dit, « Dis-nous ceux que tu as, et peut-être pourrions-nous t'aider ».

La jeune fille hésita puis dit : « Je crois que les Sept Merveilles du Monde sont :

1. Regarder
2. Écouter
3. Toucher
4. Goûter
5. Sentir
6. Rire
- et...
7. Aimer »

On aurait pu entendre une épingle tomber tellement le silence dans la classe était grand. Toutes ces choses que nous ne remarquons plus, tellement elles sont "simples et ordinaires", sont en réalité, des merveilles.

BONNES FÊTES DE FN D'ANNEE et LE MEILLEUR POUR 2023





Vacances

Fermeture de l'Administration communale

**du 24 décembre 2022
au 08 janvier 2023 y compris**

De retour le lundi 09 janvier 2023, dès 08 h 30.

Cartes du compacteur

Pensez à les faire charger avant la fermeture du Bureau communal.

Site Internet www.leflon.ch

Nouveauté : on peut demander l'inscription d'une manifestation en cliquant **au bas de la page d'accueil** sur le bouton « **Proposer un événement** ». Il suffit de suivre la procédure. Au final, c'est l'Administration communale qui met en ligne les informations après vérification.



Réception jeunes citoyens/nes de 2004

Le 30 septembre 2022, nous avons eu le plaisir de recevoir les jeunes citoyens/nes qui ont atteint leur majorité en cette année 2022.

8 jeunes sur les 16 invités ont répondu présent et nous avons passé une soirée conviviale agrémentée d'un repas.

Réception des personnes nouvellement arrivées dans la Commune

Le 29 octobre 2022, nous avons eu le plaisir de recevoir les personnes nouvellement arrivées dans l'un des villages de notre Commune.

Sur une centaine personnes invité/e/s, une quinzaine d'entre elles se sont déplacées. Elles ont ainsi pu découvrir les Sociétés de la Commune, la Paroisse ainsi que les Autorités communales. Ce fut un moment très convivial agrémenté d'un apéritif.



AVS – Obligation de cotiser

QUI DOIT COTISER :

Toutes les personnes qui exercent en Suisse une activité lucrative dépendante ou indépendante ou qui y ont leur domicile civil sont tenues de payer des cotisations AVS/AI/APG.

En 2023, ce sont les personnes actives nées en 2005 qui entrent dans le cercle des cotisants. Les personnes sans activité lucrative sont tenues de payer les cotisations dès le 1er janvier qui suit leur 20e anniversaire.

IMPORTANT :

Les lacunes de cotisations peuvent entraîner une réduction des rentes. Pour obtenir une rente complète, il faut cotiser durant 44 années.

Ainsi,

- les indépendants
- les bénéficiaires de retraite anticipée
- les chômeurs en fin de droit
- **les étudiants**
- les personnes sans activité lucrative
- les personnes en incapacité de travail de longue durée
- les invalides qui n'exercent pas d'activité lucrative

Doivent s'annoncer sans tarder à la caisse cantonale de compensation de leur domicile, afin de payer des cotisations AVS/AI/APG et de bénéficier, le moment venu, d'une rente AVS ou AI complète.

Il en va de même pour les personnes non actives dont le conjoint exerce une activité lucrative au sens de l'AVS et ne verse pas au moins CHF 956.00 de cotisations par année.

Vous trouverez toutes les informations sur le site de la Caisse de compensation du Canton de Fribourg : www.caisseavs.fr





ENERGIE, TRANSPORTS

Dicastère de Cardinaux Christian
Conseiller communal

En ces temps où l'on parle d'économies d'énergie, le Conseil communal a décidé de participer à sa manière en prenant les décisions suivantes :

ECLAIRAGE PUBLIC

Avant : éteint de 00.00 h à 05.00 h

Maintenant : éteint de 23.30 h à 05.30 h

BATIMENTS COMMUNAUX

Administration communale, Ecoles, Salle polyvalente

Avant : chauffage normal à 20 degrés

Maintenant : chauffage à 19 degrés (1 degré d'économie)

Le sapin du centre village de Porsel ne sera pas illuminé cette année.

CONSEIL ENERGIE

Bien que des économies d'énergie soient nécessaires, il n'est pas totalement interdit d'égayer les nuits du mois de décembre en installant quelques lumières. Nous avons bien dit « quelques » = pas en trop grandes quantités.



UN RÉSEAU
ENCORE PLUS DENSE
ET EFFICACE

NOUVEAUX HORAIRES ET PRESTATIONS
DÈS LE 11 DÉCEMBRE 2022

tpf.ch/nouveautes

tpf.ch 

OFFRE DE SUBVENTION D'ABONNEMENT TPF
SUR LES LIGNES QUI PASSENT VIA NOTRE COMMUNE
([ligne 258](#) et [ligne 472](#))

La Commune Le Flon souhaite favoriser l'utilisation des transports publics pour :

- **les jeunes de 16 à 20 ans**
- **les personnes de 65 ans et plus**

Pour ce faire, nous avons inscrit un montant au budget 2023 qui doit être validé par l'assemblée communale du 13 décembre 2022.

Le principe est le suivant :

La Commune Le Flon subventionne, à **raison de 15% tout nouvel abonnement** de transport public TPF (validité minimale 1 mois et maximale 12 mois) pour les personnes mentionnés ci-contre.

Envie d'agir en faveur d'un monde plus solidaire et durable – bref plus résilient ?

C'est possible, en puisant des idées dans le Portefeuille d'actions durables

des communes fribourgeoises.

COMMUNES DURABLES NACHHALTIGE GEMEINDEN

Un site Internet simple et convivial, voilà comment se présente le Portefeuille.

En quelques clics, les administrations communales et associations locales y découvriront tout un choix de projets assortis d'exemples concrets, contribuant à l'un ou plusieurs (encore mieux !) des 17 objectifs mondiaux de développement durable (ODD, par ex. soin de la biodiversité, bonne santé, lutte contre le changement climatique, inclusion des personnes vulnérables).

Chaque projet se présente sous la forme d'une fiche pratique, concise, orientée en priorité vers l'action concrète - un peu à la manière d'une recette de cuisine. On y trouvera entre autres les étapes clés de réalisation, les points de contacts, les aides financières et des exemples de communes ayant réalisé le même projet.

Issue d'une collaboration fructueuse entre l'Association des Communes Fribourgeoises (ACF) et l'Etat de Fribourg, le Portefeuille s'inscrit dans la Stratégie cantonale de durabilité. Son intention ? Soutenir les collectivités locales qui s'engagent en faveur d'une société et d'une économie inclusives et durables et mutualiser leurs bonnes pratiques. Les fiches sont régulièrement actualisées, et de nouvelles sont ajoutées. Le Portefeuille est disponible en français et en allemand, aux adresses suivantes :

<https://communes-durables.ch/>
<https://nachhaltigegemeinden.ch>



Enfin, les collectivités ayant mis une action en place avec succès sont invitées à retourner leur témoignage sur le site du Portefeuille, afin de stimuler le partage d'expériences !



ECOLES

Dicastère de Cardinaux Maude
Vice-Syndique

Le Passeport Vacances – une institution veveysane ayant besoin de vous !

Créé en 1985, le Passeport Vacances de la Veveyse propose une offre de loisirs et d'activités aux enfants du district de la Veveyse, en âge de scolarité primaire, de la 3H à la 8H, depuis bientôt quatre décennies. Il s'agit d'une institution bien implantée en Veveyse, qui bénéficie d'une grande popularité, tant auprès des enfants que des parents. En effet, ce sont chaque année entre 400 et 500 enfants qui profitent des activités organisées par des dizaines d'acteurs différents (sociétés de musique, de sport, sapeurs-pompiers, associations et entreprises de la région...), en partenariat avec notre association.

Conservant son but social depuis sa création, le prix du passeport vacances est de CHF 30.- par enfant. Un prix si avantageux, malgré une très large palette d'activités, n'est possible que grâce au soutien sans faille de nombreux donateurs de la région (entreprises, club, services) ainsi que des communes de la Veveyse. La loterie romande soutient également notre association, de manière régulière.

Les brochures, listant l'ensemble des activités disponibles, sont distribuées aux enfants du district après les vacances de Pâques. Les enfants peuvent ensuite enregistrer leurs souhaits en ligne et il sera procédé à un tirage au sort, afin d'attribuer jusqu'à six activités par

enfant. Cette part de hasard permet de remplir un autre objectif du passeport vacances : favoriser la découverte d'activités nouvelles, en dehors de celles qui sont à la mode. Enfin, en plus de la centaine d'activités disponibles, le passeport vacances permet d'accéder gratuitement aux piscines de Châtel-St-Denis et de Chexbres, ainsi qu'à des séances privées de cinéma au Sirius, à Châtel-St-Denis.

Si le Passeport Vacances de la Veveyse reste attractif après tant d'années, c'est aussi grâce à des **bénévoles**, présents dans toutes les communes du district. Si vous souhaitez contribuer à son développement, vous pouvez rejoindre notre comité. **Celui-ci a en effet besoin de nouvelles forces, afin de pouvoir continuer à offrir des activités variées à nos enfants chaque été.** En cas d'intérêt, n'hésitez pas à contacter le président de l'association, M. Savio Michellod (079 793 48 65).

Passeport Vacances de la Veveyse
p.a. Région Glâne-Veveyse • Rue du Château 112 • CP
76 • 1680 Romont
tél. 026 651 90 50 • joelle.ducotterd@rgv.ch



Le Conseil des parents du cercle scolaire Le Flon-Saint-Martin

Nous avons le plaisir de vous faire une présentation du conseil des parents du cercle scolaire Le Flon-Saint-Martin. Celui-ci est composé de 4 parents de la commune Le Flon, 4 parents de la commune de Saint-Martin, 2 enseignants du cercle scolaire, la Directrice d'établissement ainsi que les 2 conseillers communaux en charge des écoles.

Comme pour toute nouveauté, il a fallu un peu de temps afin de trouver un bon équilibre. Maintenant, cela fonctionne bien.

N'ayant pas de pouvoir décisionnel, chaque membre a une tâche à accomplir au niveau de l'organisation du loto du cercle scolaire, de la Saint-Nicolas, d'une conférence par année scolaire, la fête de fin d'année (clôture) et depuis peu l'organisation de petites activités pour les élèves sur le temps de midi.

Les Communes de Le Flon et de Saint-Martin sont très reconnaissantes de tout le travail qui est accompli avec une motivation sans faille. Grâce à cela, les activités peuvent se faire en bonne harmonie.

Afin de répondre au bon déroulement et aux demandes des parents-membres nous nous réunissons tous les 2 mois environ.

Les membres :

Monsieur Cédric Borer
Conseiller communal à Saint-Martin
Responsable du dicastère des écoles

Madame Maude Cardinaux
Vice-Syndique à Le Flon
Responsable du dicastère des écoles

Madame Hélène Billig Secrétaire et membre
Madame Sylviane Girard Directrice du cercle scolaire

Madame Loredana Boero Membre
Madame Annick Maillard Membre
Madame Marie-Claire Mesot Membre
Madame Isabelle Molleyres Membre
Monsieur Jacques Haymoz Membre
Madame Sandra Flühmann Membre
Monsieur Raphaël Favaretto Membre

Madame Sylviane Vuichard Enseignante à Saint-Martin
Déléguée pour les enseignants
Madame Laurence Ecoffey Enseignante à Saint-Martin
Déléguée pour les enseignants





SANTE

Dicastère de Dougoud Claudia
Conseillère communale

Dans la Commune Le Flon, **une nouvelle commission** a été créée, suite à la demande du canton qui souhaite promouvoir la solidarité entre les générations, afin que les seniors puissent mener le plus longtemps possible une vie autonome à leur domicile.

En effet, la Constitution du canton de Fribourg stipule à son article 35 que « *les personnes âgées ont droit à la participation, à l'autonomie, à la qualité de vie et au respect de leur personnalité* » et à son article 62 que « *l'Etat et les communes favorisent la compréhension et la solidarité entre les générations* ».

La nouvelle **commission Seniors** Le Flon cherche d'abord à mettre en valeur les compétences de nos aînés et à leur faciliter la vie tout en améliorant les relations intergénérationnelles.

Comme nous avons pu le constater, il y a un manque de coordination et de visibilité entre les personnes ou les groupes - qui proposent soit des activités, soit des prestations - et les citoyens qui pourraient en bénéficier.

C'est pourquoi, la commission va répertorier les ressources déjà existantes dans notre Commune, et elles sont nombreuses grâce à la vie associative (Dames, Jeunesse, Paroisse, particuliers...) et grâce aux prestataires déjà existants comme Pro Senectute ou autres organismes. Dans le courant de l'année 2023, ces ressources seront facilement disponibles

sur le site de la Commune, ainsi que dans le bulletin communal, sur une page détachable afin de permettre de l'avoir toujours à disposition

Si la commission constate des lacunes dans les ressources possibles, elle s'efforcera de trouver des solutions en fonction des besoins et du budget, aidée en cela par le canton qui s'engage à épauler les communes, pour autant que des projets intergénérationnels soient présentés.

Les personnes engagées dans cette nouvelle commission sont :

- Christine Bongard, présidente
- Claudia Dougoud, représentante du Conseil communal
- Josiane Favre
- Lally Dévaud
- Claude Fragnière
- Alain Batisse Dauquaire
- Françoise Monney
- Catherine Tardin



La Commission Seniors Le Flon reste à l'écoute de vos propositions, de vos idées et de vos attentes au 079 227 67 50 (Claudia Dougoud)





EAU POTABLE

Dicastère de Favre Nicolas
Conseiller communal



Qu'est-ce que la VOG ?

C'est l'abréviation de **V**eveyse **O**ron **G**lâne. Ce secteur de bassin versant s'est associé il y a 35 ans afin d'épurer les eaux usées de la région. Cette association regroupe donc deux cantons FR et VD sur trois districts ; Veveyse (sans Châtel-St-Denis) Lavaux Oron et Glâne pour la partie sud.

Au début, il y avait 28 Communes et à la suite des différentes fusions, à ce jour, on ne compte plus que 15 Communes pour la même superficie.

Lors de la soirée d'accueil des nouveaux citoyens, dans l'année de leurs 18 ans, Nicolas Favre aime bien poser la question : « **Que sont les eaux usées et où sont-elles traitées ?** » En général, les jeunes arrivent assez rapidement à dire : ce sont les eaux qui partent des habitations suite à une douche, les eaux sales du lave-vaisselle, lave-linge et autres.

Mais où sont-elles traitées ? Pour finir, il y en a quand même un qui dit : à Ecublens. Et il a raison. En effet, les 160 m³ journaliers de notre Commune descendent tout le village en gravitaire, puis sont pompées à Chapelle afin de passer la petite colline, pour redescendre en gravitaire vers Ecublens FR où elles sont traitées.

4 à 5 personnes travaillent sur le site d'Ecublens afin de maintenir, en permanence le traitement d'environ 4'000 m³ d'eau qui arrivent tous les jours. Cela représente, actuellement, la capacité de traitement pour 32'000 EH (**E**quivalent **H**abitant).

L'eau passe dans plusieurs bassins

- d'abord un, avec dégrilleurs (élimination des gros déchets, lingettes, mégots etc...)
- puis, dessableurs-déshuileurs (élimination de l'huile et du sable)
- décanteur (élimination des matières en suspension)
- réacteurs biologiques à boues activées (élimination de la pollution dissoute, décanteur secondaire (séparation des boues)
- puis un dernier bassin afin de traiter les micropolluants, à l'aide de charbon actif en poudre.

Voilà, donc en résumé le chemin qu'empruntent les **eaux usées**, afin qu'après traitement, elles repartent analysées et purifiées dans la Broye pour la suite de leur voyage.

A noter que la STEP est actuellement en cours d'agrandissement et de modernisation pour répondre à la croissance de la région prévue aux alentours de 2035.



Le Mot du Syndic



Bongard Jean-Claude

Chères Habitantes, Chers Habitants,

Le moment m'est donné afin de vous écrire quelques lignes relatant quelque peu la vie communale de ces 6 derniers mois.

Le printemps terminé, l'été nous est arrivé avec des températures inhabituelles car caniculaires. Le manque de pluie a mis à mal le monde agricole qui n'a pas pu profiter de la période de fenaison pour engranger des réserves souhaitées.

Pour le bétail qui était à l'alpage, il a fallu souvent lui fournir de l'eau par hélicoptère.

Par chance, l'automne a permis de rattraper un peu les récoltes d'été bien maigres.

L'année 2022 ne restera pas dans les mémoires comme un grand cru si l'on se rappelle le mois de janvier avec sa flambée de Covid, puis février avec le début de la guerre en Ukraine.

Ensuite, on a commencé à parler des problèmes de réchauffement climatique et des menaces de pénurie énergétique voire, au pire, de périodes de délestage.

Malgré cette époque peu réjouissante, il est quand même possible de relever des points positifs que vous, habitants de notre Commune, avez contribué à mettre en place.



Parmi ces points, je vais en relever un particulièrement important : en effet, beaucoup de propriétaires ont fait l'effort de changer de système de chauffage. Ils sont passés d'un chauffage à énergie fossile à un chauffage à énergie renouvelable, bien souvent accompagné de panneaux solaires. D'autres ont simplement installé des panneaux solaires ou photovoltaïques.

Je tiens à adresser un tout grand MERCI et des félicitations à ces personnes pour leur acte citoyen.

Il y a eu d'autres moments joyeux et conviviaux comme la Fête de lutte au début juillet, la Fête nationale du 1^{er} août, le Marché d'automne, le Trophée de la Vallée du Flon, la Soirée villageoise (Fondue) de la Jeunesse sans oublier les manifestations à venir d'ici la fin de l'année telles que la Saint-Nicolas, les Fenêtres de l'Avent et les différentes célébrations de Noël.

Pour terminer, je profite de l'occasion pour remercier chaleureusement toutes les sociétés, toutes les personnes qui organisent des rencontres pour le bien de notre collectivité.

Je remercie également mes Collègues du Conseil communal ainsi que les Collaboratrices et Collaborateurs communaux pour tout le travail effectué durant cette année 2022.

En cette fin d'année, je vous souhaite, au nom des Autorités communales et en mon nom, tous mes vœux de santé, bonheur et une excellente année 2023.



Campagne STOP SUICIDE 2022 : les professionnel.le.s sont #LÀPOURTOI !

Le suicide est une thématique taboue. Il s'agit pourtant de la première cause de mortalité chez les jeunes de 15 à 29 ans en Suisse. **Il est donc primordial de déstigmatiser ce sujet et de sensibiliser chacun et chacune aux différentes façons d'agir pour le prévenir !** Ainsi chaque année, STOP SUICIDE, association de prévention du suicide des jeunes, met en avant une thématique différente dans le cadre de sa campagne #LÀPOURTOI. Cette dernière est toujours lancée à l'occasion de la Journée mondiale de la prévention du suicide, le 10 septembre.

De nombreuses personnes ont des *a priori* sur les psys, la thérapie et les soins en santé mentale. C'est pourquoi **cette année STOP SUICIDE a décidé**, via des micros-trottoirs et des capsules-vidéos, **de donner la possibilité à des jeunes de s'exprimer sur ce sujet, et à des professionnel.le.s** (psychiatre, infirmier.e.s psy, répondant.e.s de la helpline 147...) **de leur répondre et d'expliquer leur travail et la diversité des ressources d'aide vers lesquelles se tourner.** Cette campagne sur les réseaux sociaux permettra aux jeunes et à leur entourage de mieux connaître ces précieux soutiens et d'être plus à même d'y faire appel.

La campagne #LÀPOURTOI, c'est aussi un programme d'événements en Suisse romande tout au long des prochains mois. En effet, l'association organise et participe à des événements culturels ou sportifs, dans le but de délivrer son message de prévention en s'intégrant au quotidien des jeunes. Si beaucoup se sont déjà déroulés en automne, ne manquez pas la grande soirée Stand Up le 3 février 2023 à Genève, avec des stars de l'humour incontournables !

Plusieurs représentations de notre pièce de théâtre interactive, en collaboration avec le Théâtre Anou, sont aussi prévues. Cette création nous permet d'aborder le thème de la santé mentale auprès des jeunes d'une manière dynamique et par les pairs, grâce aux supers performances de jeunes comédien.ne.s.

Retrouvez les vidéos de la campagne et toutes les informations sur les événements sur Instagram, Facebook, stopsuicide.ch et, nouveauté 2022, TIK-TOK !

Besoin d'aide ? Ne restez pas seul.e : appelez le 143 (adultes) ou le 147 (jeunes) 24h/7j

c/o Maison des Associations, Rue des Savoises 15, 1205 Genève

022 320 55 67 – info@stopsuicide.ch – CCP 17-296132-8 – www.stopsuicide.ch



**«Quand l'esprit dit : abandonne »,
l'espoir chuchote « essaie encore une fois » !**
(inconnu)

Merci de votre attention.

Le Secrétariat communal reste, bien entendu, volontiers à disposition pour toutes questions ou renseignements. 😊

Les 3 Collaboratrices : Francine, Murielle et Corinne



BONNES FÊTES DE FIN D'ANNEE, BONNE ANNEE 2023

**Place maintenant à la partie NEWS
préparée par Mme Sylvie Chaperon
qui nous fait le plaisir de nous livrer ses textes**

*Pour ne pas alourdir les textes, nous nous conformons à la règle
qui permet d'utiliser le masculin avec la valeur neutre*

La chapelle de Mossel

Elle est emblématique dans la région. On s'y rend pour diverses raisons. C'est avant tout un lieu de recueillement mais, posée sur sa petite colline, on aime s'asseoir sur le banc au pied de sa façade pour admirer la vue environnante et les montagnes. Saison après saison, elle offre un panorama qui ravit ses visiteurs.

Avec le temps, l'histoire de cette chapelle s'est enfouie dans les mémoires. Grâce aux archives, j'ai souhaité vous rappeler pourquoi elle est si chère à nos cœurs.

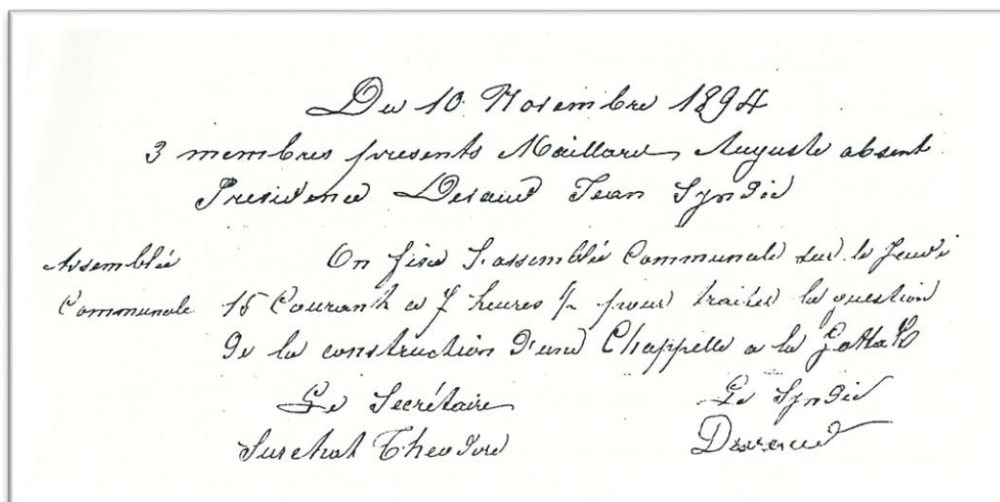


Certains documents datant de 1894 relatent que tout a commencé par un legs anonyme de Frs 1'000.- Ce donateur mentionnait qu'il souhaitait faire construire un édifice religieux dédié à Notre Dame de Compassion afin de rappeler aux générations futures qu'en 1636 la peste appelée aussi la fièvre noire avait décimé toute la population de Mossel à l'exception de deux hommes qui malheureusement moururent l'année suivante. Au fond de la chapelle, accroché à un mur, vous pouvez prendre connaissance d'un document qui relate cette tragédie. En date du 7 juin 1896 le Révérend Chancelier de l'Évêché de Fribourg dévoile à la commune de Mossel que le donateur se nom-

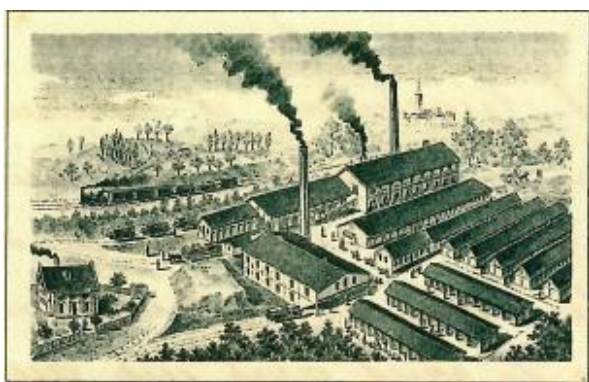
me Nicolas Bovet, originaire de Promasens. Il était le Révérend Chapelain de Villaz-St-Pierre, décédé le 19 janvier 1895.

Cependant cette somme ne suffisant pas, il est fait appel à la générosité de chacun dans la paroisse et plus spécifiquement aux propriétaires de biens immobiliers afin de rassembler des dons en vue de réaliser cette chapelle.

Déjà à cette époque les tractations vont bon train. Le frère du défunt Pierre Bovet Révérend Chapelain de Chénens, souhaitait officier à la chapelle et demandait en échange de ses services un logement construit au même endroit, ce qui lui a été refusé.



Après moult discussions les travaux purent enfin commencer. Toute la population est mise à contribution pour mener à bien ce projet. Le sable, la molasse et le gravier sont issus du terrain voisin. Les briques proviennent de Lentigny (tuilerie-briqueterie 1865-1931). L'exploitation des tourbières ayant pris fin, la fabrique fût démolie. Depuis, un quartier a été construit sur cet emplacement et se nomme *La Briqueterie* en souvenir de cette époque.



Le bois de la charpente est tiré de la forêt de la Rappaz. Le maître-charpentier Jean Maillard de Bouloz est nommé responsable du chantier et chargé de rendre la chapelle finie. Quant à la cloche, une donatrice, Madame Célestine-Angélique Monney de Mossel et un donateur Monsieur Eugène Dénervaud de Promasens sont nommés marraine et parrain de celle-ci. Une magnifique cloche de 100 kg est alors commandée dans une fonderie des Vosges en France. La cloche sera bénie le 28 mai 1899 par Monseigneur Thierrin de Promasens. Cependant, personne n'avait étudié auparavant que le poids de cette cloche serait trop lourd pour la structure existante. Il sera alors nécessaire de trouver de nouveaux legs pour renforcer le clocher....

Depuis, plusieurs rénovations ont été réalisées :

1962 : le clocher, les lames du plafond, le plancher et les bancs.

1987 : le plancher est remplacé par du carrelage, les murs intérieurs sont doublés et repeints. A l'extérieur des drainages ont été réalisés, les fondations consolidées et les murs crépis.

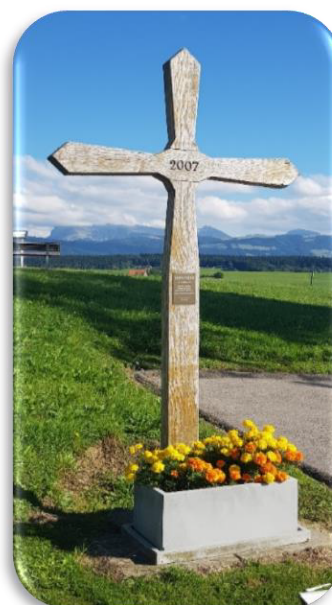
1990 : renforcement et stabilisation de la base du clocher. Revêtement en Eternit. Pointe du clocher changée et coq restauré. Remise en état de la toiture et pose de chéneaux. Le porche à lui aussi été rénové.

1999 pour les 100 ans de la Chapelle de Mossel des vitraux et un chauffage ont été posés.



2007 : une croix en bois vous indique que vous êtes arrivés « au bon endroit ». Elle vous accueille sur le bord du chemin. Si vous lui prêtez attention, vous pourrez lire sur sa plaque les noms des donateurs :

Francis Barbey – Robert Monney – Jean-Claude Dévaud – Jean-Bernard Monney



2009 : le 14 juillet, dans la soirée, un violent orage éclate. La foudre s'abat sur le clocher de la chapelle. Vingt sapeurs-pompiers de la caserne CSPI Glâne-Sud sont mobilisés pour éteindre l'incendie. Le clocher nécessitera des réparations ainsi que le plafond de la chapelle à cause des dégâts d'eau provoqués par les lances à incendie.



Dans le tracé de cette étonnante histoire, il est un chapitre dont un grand nombre de personnes se souvient. En 1999, à l'occasion de la commémoration des cents ans de la chapelle, un comité s'est créé et proposa de la décorer en vue de cet événement. Le syndic de l'époque Monsieur Jean Bernard Monney a défendu ce beau projet pour qu'il se réalise. Une jeune artiste du nom de **Sarah Perriard** a eu l'idée de transformer la chapelle de Mossel en crèche géante pendant la période de Noël.



Les personnages seront fabriqués grandeur nature ! Quel émerveillement lorsque les visiteurs poussent la porte !! Un décor somp-

teux habille l'espace, donnant l'impression d'être soi-même un personnage de la crèche. Sarah a bénéficié de l'aide de son papa, Francis et de Michel Dougoud pour la réalisation des éléments en bois ainsi que pour l'éclairage. Cet homme, généreux et bricoleur hors pair, trouvait à chaque problème sa solution. Il était d'un soutien sans faille pour que chaque année la magie de ce lieu renaisse. La famille de Sarah ainsi que Marie-Rose Monney ont offert leurs services pour préparer le délicieux vin chaud accompagné de biscuits. Les visiteurs venaient parfois de très loin pour découvrir les magnifiques scènes dans la chapelle. Ils se réchauffaient tout en admirant le travail artistique de Sarah. Année après année elle trouvait de nouvelles idées pour nous faire encore rêver...



Cette belle aventure, qui ne devait être qu'éphémère, durera 12 ans !! Elle prit fin avec le souvenir douloureux du décès de Sarah à l'âge de 38 ans en raison d'une longue maladie. Elle nous a laissé en héritage la magie de Noël, le partage, l'amitié, la foi et la vision enchantée d'une chapelle inoubliable dans le cœur de tous. Pour preuve, le livre d'or rempli de centaines de messages plus élogieux les uns que les autres...

Sarah tu es merveilleuse ! cette magnifique et émouvante crèche est à ton image. Merci pour ce bonheur que tu nous offres. Merci à cette jeune femme fantastique que tu es. Q.

N'oublions pas celles et ceux qui prennent soin de ce respectable édifice tout au long de l'année. Depuis plus de 25 ans, Il est entretenu de manière exemplaire, par Madame Marie-Rose Monney et son époux Monsieur Jean-Bernard Monney. A chaque saison et chaque messe vous trouverez un havre de paix et de recueillement toujours propre, fleuri et accueillant. Dès le printemps, en longeant l'allée extérieure, prenez le temps d'admirer les quelques 200 plants de tagette aux couleurs lumineuses. Elles vous conduisent, de fleur en fleur, jusqu'à la porte ornée de fers forgés et vous invitent à entrer dans la chapelle.

Grâce aux documents qui relatent son histoire, on réalise combien il a fallu de personnes, de professionnels, de persévérance, de dons et une foi inconditionnelle pour qu'aujourd'hui encore, 123 ans plus tard, on puisse admirer cette jolie chapelle. Lors de votre prochain passage, je suis sûre que vous ne la verrez plus avec le même regard. Elle aura pris une grande valeur à vos yeux et dans votre cœur. Je retiens, tout au long de ces semaines de recherches, des rencontres exceptionnelles. Toutes ces personnes m'ont donné l'envie de continuer à vous faire découvrir de nouvelles histoires dans notre belle région. S.C.



Remerciements aux personnes qui m'ont aidée à réaliser ce reportage :

Le personnel de la commune d'Ursy pour ses archives

Madame Marie-Rose Monney et Monsieur Jean-Bernard Monney pour les récits historiques

Le corps des sapeurs-pompiers de la caserne CSPI Glâne-Sud

Monsieur le syndic Bernard Oberson pour le document sur la Tuilerie-Briqueterie de Lentigny

Un merci tout particulier à la famille de Sarah Perriard qui m'a donné son accord pour se remémorer les magnifiques décors qu'elle avait réalisés dans cette jolie chapelle.



Photo Richard Mesot

PATRICE CURRAT MAGNÉTISEUR

2020 Espace Phoenix
Hertzthérapie

2018 Ecole Romande de
magnétisme



La vie est faite de destinations qui comportent des escales pas toujours programmées....

Au fur et à mesure, nos valises se remplissent de toutes ces expériences. Il arrive que durant ce parcours, il soit nécessaire de les ouvrir et de vider l'excédent. On appelle cela *Les Aléas de la vie*.

Afin de repartir léger pour le reste du chemin, **Patrice Currat** vous propose des soins exceptionnels :

Le magnétisme et la Hertzthérapie (Bols Planétaires ou Bols Tibétains) vous permettent de retrouver de la sérénité, de soulager les maux et de faire le plein d'énergie.

Bonjour Patrice

Est-il encore nécessaire de vous demander si vous allez bien ?

Oui, le corps et l'esprit sont en perpétuelle évolution et il n'est pas superflu de faire des ajustements procurés par les soins en magnétisme ou méthode Hertzienne.

Afin de mieux comprendre en quoi consiste vos soins thérapeutiques, vous m'avez proposé d'en faire l'expérience. Je fus conquise par la qualité de votre écoute, votre bienveillance et

l'attention que vous portez à vos patients Le bien-être qui en a résulté est incontestable.

Comment êtes-vous devenu magnétiseur ?

Mes grands-parents de cœur utilisaient la pendule pour savoir quand la vache allait vêler ou encore si le veau se portait bien, pour rechercher des bêtes disparues ou des objets perdus. Les cartes, quant à elles, aidaient à répondre au questionnement de la vie quotidienne.

Depuis mon plus jeune âge j'ai ressenti que j'avais des facultés dont la médiumnité. Cependant j'imaginai que tout le monde possédait ces dons. J'ai réalisé plus tard que ce n'était pas le cas.

J'ai commencé par l'étude des pierres dans le but de les utiliser en lithothérapie. Chacune d'elles est dotée d'énergies différentes et procure des bienfaits sur la santé physique et mentale.

Je me suis rendu compte également que mes mains distribuaient de l'énergie et me permettaient de soulager les maux dus à des problèmes de santé ou d'accident.



Est-ce que chacun de nous peut développer ce genre de facultés ?

Oui nous avons tous du magnétisme en nous mais à différents degrés. Sa propre sensibilité, l'amour et la compassion pour son prochain en sont la clé. Pour que cela fonctionne il est nécessaire d'utiliser sa propre énergie tout comme celle de *La Source* ou de *l'Univers*. Cela demande une approche et une ouverture d'esprit que l'on n'apprend pas dans notre parcours de vie traditionnel. Il faut concevoir que tout est vibration, que ce soit vivant ou matériel.

On constate que, hormis la médecine traditionnelle, de plus en plus de personnes se tournent vers ce genre de pratiques, pourquoi ?

Notre mode de vie actuel est stressant, exigeant et compétitif tant chez les adultes que chez les enfants. Ceci contribue à des déséquilibres et désharmonise notre santé physique et mentale.

Nous sommes composés de 7 couches énergétiques. Le stress décale cet ensemble. Ce qui en résulte le plus souvent c'est une fatigue chronique qui, à la longue, conduit vers un état d'épuisement et de dépression. Nous sommes un des pays les plus riches du monde avec un niveau social confortable. Cependant nous constatons un taux de burnout et de suicides très élevé. Une partie de la population aspire à retrouver la sérénité et souhaite se diriger vers des thérapies ressourçantes en prenant soin de soi.



D'où viennent les connaissances sur le magnétisme ?

Les archives décrivent que les civilisations précolombiennes, de l'Égypte, de la Chine et de la Grèce utilisaient déjà cette pratique. Plus proche de notre ère, le magnétisme et l'hypnose ont été développés par Franz-Anton Mesmer (1734-1815).

La médecine moderne s'intéresse-t-elle au magnétisme ?

Oui effectivement, en 2019 une étude menée par le professeur Grégory Ninot de l'Université de Montpellier démontre une augmentation des marqueurs de circulation sur des cellules de peau humaine. Il propose d'intégrer ces pratiques dans la catégorie INM (interventions non médicamenteuses). Le domaine de l'oncologie est spécialement intéressé par l'idée de booster les défenses immunitaires.

Quels sont les bienfaits du magnétisme ?

J'ai constaté une amélioration concernant le processus de cicatrisation et un meilleur rétablissement des fractures. Mais les bienfaits sont nombreux et divers. J'utilise le magnétisme autant pour des maux physiques que psychiques.

Le magnétisme permet aussi d'agir sur le subconscient comme le lâcher-prise d'un poids du passé ou l'encrage, c'est-à-dire que vous serez plus à même de vous investir dans vos projets et de les concrétiser. Cela renforce l'enracinement dans le présent. J'ai obtenu également de bons résultats sur une patiente qui avait des dépendances alimentaires. Depuis elle se sent libérée de ce trouble et a retrouvé un équilibre et une relation saine avec la nourriture.

Est-ce que vos thérapies fonctionnent aussi avec les enfants ?

Oui, cela implique une approche plus délicate et un rapport de confiance avec l'enfant et ses parents. Les demandes les plus courantes concernent le sommeil, l'agitation, le stress ressenti lors des examens mais aussi l'adaptation à de nouvelles situations qu'elles soient familiales, scolaires ou lors d'un déménagement. C'est également efficace en cas de membres accidentés.

Parallèlement vous pratiquez la Hertzthérapie avec les Bols Planétaires. Pouvez-vous nous expliquer en quoi cela consiste ?

C'est un massage par les sons. Ceux-ci procurent des ondes sonores ressenties sous forme de vibrations. La Hertzthérapie est ancestrale. Elle est née en Asie et plus précisément au Tibet. Il existe 19 bols pour soigner différents problèmes de santé. Il faut frapper le bol à un endroit précis à l'aide d'un maillet* pour obtenir un son parfait ; puis le disposer soit sur le corps ou à côté de la personne. Ces vibrations vont résonner dans tout le corps et agir sur les dysfonctionnements, permettant ainsi de rééquilibrer la circulation des énergies.

Comment est née l'idée d'utiliser ces bols ?

Les premiers bols datent de 4000 ans avant J-C. Ils étaient forgés à la main pour stocker la nourriture mais leur deuxième fonction était de les frapper pour annoncer l'arrivée des moines. Un peu comme chez nous avec nos cloches. Quant aux moines, ils utilisaient leurs sons pour accompagner les mourants et leur procurer un départ paisible. Avec le temps ces pratiques se sont développées dans toute l'Inde et sont devenues populaires.



Quels matériaux sont utilisés pour la fabrication des bols planétaires ?

Les bols sont fabriqués artisanalement. Ils se composent de 7 métaux en rapport avec les 7 chakras principaux et la sélection de 7 planètes. Pour être reconnu comme Bols Planétaires, ils doivent répondre à 32 critères de qualité. Sur 20 bols seuls 2 obtiendront le son parfait ; les autres seront vendus comme bols wellness. Cela demande la même rigueur que la fabrication d'un instrument de musique. Pour finir, ils sont gravés de prières et d'effigies représentant des divinités. Obtenir un de ces précieux bols demande de la patience....



*Les maillets ont aussi leur importance :
Le manche et la tête sont fabriqués à partir de différents matériaux selon l'effet voulu.

Le manche est la plupart du temps en bois.
La tête peut être en feutre, en cuir ou en caoutchouc recouvert de tissus. La grandeur et la qualité de la tête permettent d'obtenir des vibrations et des sons différents.



Je souhaite ajouter à cet article toute ma reconnaissance et mes sincères remerciements aux personnes que j'ai rencontré durant mon parcours, qui m'ont soutenu dans mon projet de devenir thérapeute professionnel et accordé leur confiance. Patrice



Ma salle de soins vous attend dans une ambiance zen. La notion du temps disparaît faisant place à la sérénité et au bien-être.

Prendre un moment pour soi, c'est se faire le plus beau des cadeaux.



Découvrez la sensation magique des sons et vibrations que procurent les Bols Planétaires. Harmonisez vos énergies et laissez derrière vous le stress.

Retrouvez la légèreté d'un corps équilibré.

PATRICE CURRAT
PRATICIEN EN SOINS ÉNERGÉTIQUES

Chemin du Casar 18
1699 Bouloz

curratpatrice@gmail.com
www.patricemagnetisme.ch

FaceBook Patrice Magnétisme
Instagram Patrice Magnétisme

Je vous renseigne avec plaisir au 079 790 55 89

Au Jambon d'or SA

SPÉCIALITÉ DE JAMBON À LA BORNE
TRAITEUR

Maxime Richoz

Route du Vernay 33

1677 Prez-vers-Siviriez

026 656 12 41

079 558 49 16

richoz.maxime@aujambondor.ch

www.aujambondor.ch



L'entreprise **Au Jambon d'Or** est connue depuis 1990 à Prez-vers-Siviriez. Au départ, c'est Christophe Wicht qui construit une borne dans la ferme de ses parents. Elle pouvait contenir 500 jambons.

Au fil des années l'entreprise s'est agrandie et peut actuellement exploiter 1500 jambons ainsi que le lard et les saucissons.

En mai 2021 Maxime Richoz, alors âgé seulement de 25 ans, reprend l'entreprise.

Maxime Richoz m'accueille dans le magasin de l'entreprise, non loin du site d'exploitation, puis l'interview se poursuit en face dans un joli carnotzet.

Bonjour Maxime, quel plaisir de vous rencontrer. Vous êtes très connu dans la région et même bien au-delà. A peine passé la porte de votre magasin, on a déjà envie de se mettre à table !

Est-ce une entreprise familiale ?

En partie, car mon épouse Marine est la nièce de Christophe Wicht. De plus c'est Madame Wicht qui tient le magasin. Christophe, surnommé aussi *Le Grand Chasseur*, est à la retraite mais vient encore nous donner des coups de main occasionnels.

Où avez-vous fait votre formation ?

J'ai fait mon apprentissage de boucher en Singine à la boucherie Lehmann durant trois ans

Qu'est-ce qui vous a attiré dans ce métier ?

Mon père étant marchand de bétail et boucher, j'étais dans l'idée de reprendre son activité plus tard. Après mon apprentissage, j'ai travaillé quatre ans chez Christophe Wicht. Celui-ci souhaitant remettre son commerce, j'ai alors décidé de saisir cette belle opportunité.

Combien d'employés travaillent dans votre entreprise.

Avec moi, nous sommes 7 personnes qui travaillons à différents pourcentages.

Comment se déroule une journée type dans votre exploitation ?

En règle générale, je commence ma journée à 6 h avec la partie bureau comme les mails, commandes et organisation de la journée. Le matin nous nous occupons du salage, de la fabrication et du désossage des jambons. L'après-midi est réservé au traitement des

commandes. Mon épouse Marine, quant à elle, est responsable de la partie administrative.

Est-il possible de prendre des vacances avec les responsabilités d'une telle entreprise ?

Oui, on s'organise mais il est vrai qu'avec des denrées de ce genre, l'exploitation reste obligatoirement ouverte toute l'année.

Combien de spécialités proposez-vous ?

En tenant compte des produits secs et des produits fumés, nous proposons une quinzaine d'articles.

Quelles sont les différentes étapes pour obtenir un jambon fini ?

Il y a trois étapes principales :

Le salage à sec : Notre procédé se fait sans injection de saumure. C'est un travail de salage à la main. Les jambons sont maniés 2 fois par semaine durant 6 semaines. Pendant ce processus, ils restent dans leur bac. Les jambons arrivent par lot de 700 pièces ce qui représente 5 tonnes. En tout, 20'000 jambons sont traités par année !!



L'étuvage : c'est un procédé pour amener les jambons à maturation et les faire rougir. Ils restent 1 semaine dans la chambre d'étuvage.

Le fumage au foyard : Nous montons les jambons dans la borne. Ils vont y rester entre 2 et 3 semaines.



Quels sont vos critères pour choisir les éleveurs de cochons ?

Je ne choisis pas les éleveurs. Les porcs proviennent d'éleveurs avec le label *IP Suisse* et *De la région* (Migros)

Vous faites également traiteur. Dans quels événements avez-vous été présents ?

Nous sommes fiers d'avoir proposé nos spécialités dans diverses manifestations comme : Fêtes des Musiques – Fêtes des Jeunesses – Syndicat Bovins – Bénichons. De son temps, Christophe Wicht était présent à la Fête des Vignerons.

Nous proposons également nos services en tant que traiteur à l'occasion de fêtes privées ou d'entreprise entre autres. Nous collaborons avec des producteurs de légumes situés à Chavannes-sur-Moudon et à Estavayer.



De plus, dans notre magasin, vous trouverez les produits de notre production. Sur commande, nous vous préparons des plats de fondue chinoise avec des viandes hors de notre production.

En été : commande de rôtis. Nous vous fournissons volontiers les broches.

En automne : commande de viande de chasse et de gibier.



Organisez-vous des visites guidées et des dégustations ?

Oui, sur demande, mais seulement dans les périodes un peu plus calmes.

Avez-vous des projets pour l'avenir de votre entreprise ?

Oui, nous souhaitons aménager un nouveau magasin comprenant un espace traiteur. Nous avons aussi le projet de créer un lieu de dégustation.

*Durant l'interview, vous m'apprenez que vous êtes devenus les heureux parents d'un petit Aloïs. Il nous reste à vous souhaiter le plus grand des bonheurs avec votre petite famille et comme vous me l'avez dit, avec un grand sourire : **La relève est assurée !!***



AU JAMBON D'OR SA

Maxime Richoz
Route du Vernay 33
1677 Prez-vers-Siviriez
026 656 12 41
079 558 49 16

richoz.maxime@aujambondor.ch
www.aujambondor.ch

Horaires

Lundi : 08h00 - 12h00 / 13h30 - 18h00
Mardi : 08h00 - 12h00 / 13h30 - 18h00
Mercredi : Fermé
Jeudi : 08h00 - 12h00 / 13h30 - 18h00
Vendredi : 08h00 - 12h00 / 13h30 - 18h00
Samedi : 08h00 - 12h00
Dimanche : Fermé



Constitué en 2002, l'Animation jeunesse de la Veveysse (AJV) anciennement Atelier Jeunesse Veveysse, est une association à but non lucratif. Elle s'engage à favoriser le bien-être et le développement harmonieux de la jeunesse Veveysane à travers une animation socioculturelle professionnelle de qualité.

Ses missions : intégration – prévention – sensibilisation – écoute – promotion. L'AJV travaille au développement du pouvoir d'agir et de citoyenneté des jeunes.

Ses valeurs : respect – participation – égalité des chances – entraide – solidarité – engagement.

Le but est de répondre aux besoins des jeunes de 13 à 20 ans, d'où la nécessité de maintenir sa présence dans les 9 communes de la Veveysse.

Sa devise : les activités sont proposées par les professionnels et aussi par les jeunes. Le rôle des animateurs est de les accompagner dans les différentes étapes de réalisation de projets individuels et collectifs.

Madame Pattra Favrod, me reçoit au « QG » de Châtel-St-Denis pour nous faire découvrir ou mieux connaître L'Animation Jeunesse de la Veveysse.

Quel poste occupez-vous ?

Je suis la responsable pour la région de la Haute-Veveysse : Semsales - Saint-Martin - La Verrerie - Le Flon. Je suis également chargée de communication et praticienne formatrice pour les stagiaires de l'HES.

Pourquoi cette structure est-elle si importante ?

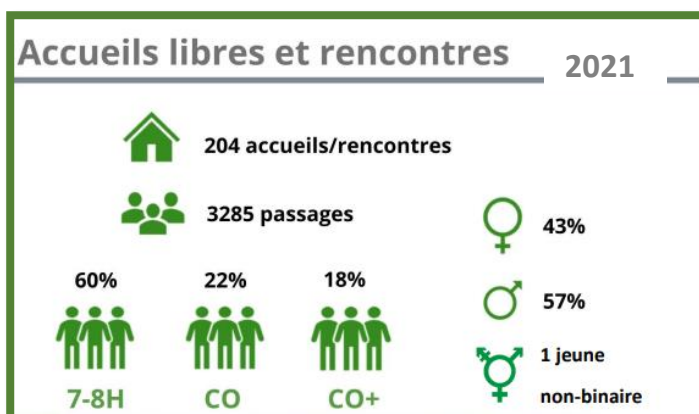
Pour nous, il est primordial d'impliquer les jeunes dans notre société. C'est un lieu avec de multiples facettes, principalement basé sur les rencontres, les loisirs et l'amusement. Nous privilégions un accueil respectueux, le partage

et l'écoute. Avec notre aide, les jeunes ont la possibilité de concevoir des projets et de les concrétiser. Ils apprennent à se responsabiliser et à aller au bout de leurs engagements. Nous sommes également présents pour les écouter et les conseiller dans un cadre hors de la famille et de l'école. Nous attachons beaucoup d'importance à les laisser s'exprimer sur tous les sujets, même les plus délicats.



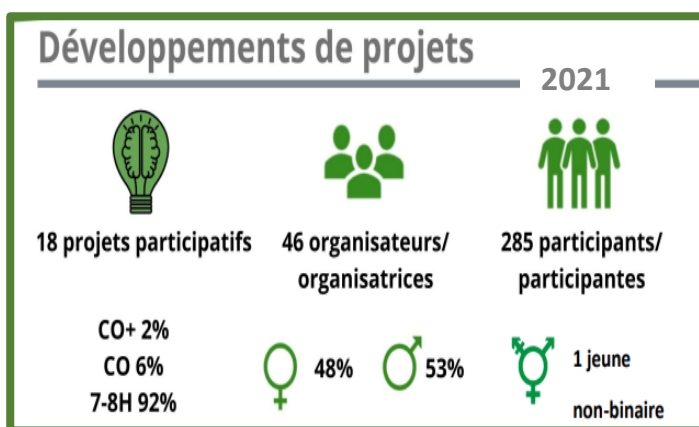
En quoi consiste l'accueil libre ?

Le concept de l'accueil libre permet la gratuité et le libre accès au local de sa commune, de déterminer librement les activités et de bénéficier d'un animateur socioculturel au minimum. C'est l'opportunité de développer des relations au travers des actions et d'apprendre à respecter les règles de la vie collective.



Comment se déroulent les développements de projets ?

Les jeunes choisissent des projets qui les intéressent. Le rôle des animateurs consiste à les guider dans les différentes étapes jusqu'à la réalisation complète des projets. Ils acquièrent ainsi des compétences comme la prise de décision, l'organisation ou encore la communication. Cela renforce l'estime et l'affirmation de soi.



Cette année, les jeunes ont participé à l'exposition de Bossonn'Art. Avec l'aide d'un artiste, ils ont construit une maquette qui représente les remparts du château de Bossonnens. Ci-dessous, vous la découvrez en cours de réalisation mais elle va encore évoluer d'ici la prochaine exposition en 2024.



Comment fonctionne la structure de l'AJV ?

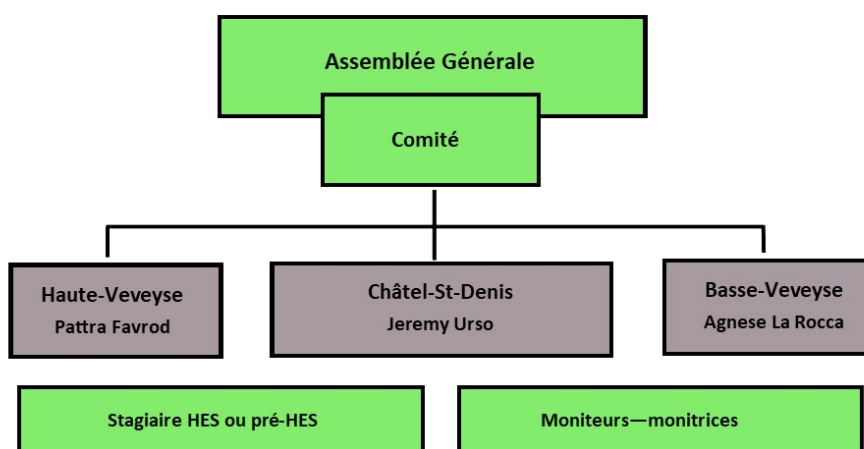
Pour répondre aux besoins de cette jeune population, il est indispensable de mettre en place une organisation menée par une équipe de professionnels composée d'animateurs socioculturels, de moniteurs et de stagiaires. Nous sommes secondés par des représentants de chaque commune de la Veveyse et de deux représentants de La Jeunesse.

Nous organisons principalement :

1 colloque par semaine qui se déroule au sein de l'équipe d'animation

1 réunion par mois pour cogérer avec la présidence

1 réunion tous les 3 mois pour parler du budget



En quoi consiste le Primo Job ?

Il s'agit d'un premier job pour lequel les jeunes peuvent s'engager dès 13 ans. Nous leur proposons trois alternatives : l'intendance du local, la gestion des stocks de la cafétéria et le monitorat*. Nous leur demandons de respecter les termes du contrat sur une durée de 3 mois. Les avantages sont multiples : Rémunération, première expérience professionnelle, responsabilité, estime et affirmation de soi. Nous leur fournissons une attestation qui peut être ajoutée à leur cv.

*Monitorat :

Certains jeunes, plus âgés se voient confier l'encadrement des plus jeunes et soutiennent l'animateur dans les projets participatifs ponctuels.

Pourquoi collaborez-vous avec l'Association Patouch ?

Parmi nos différentes missions, nous avons

celles de protéger, d'écouter et de conseiller les jeunes. L'association **Patouch** nous offre une aide complémentaire quand l'équipe rencontre des situations complexes, dépassant nos champs de compétences. Ainsi l'AJV bénéficie d'un partenaire solide au service de la jeunesse. La collaboration avec l'Association **Patouch** permet de trouver des solutions et de sortir de situations éprouvantes lorsque les jeunes rencontrent de graves problèmes dans le cadre privé ou scolaire.



Qu'est-ce qui donne envie aux jeunes de venir à l'AJV ?

Comme évoqué précédemment, c'est avant tout un lieu de rencontre, de loisirs et de détente mais aussi de partage et d'informations. Ils bénéficient d'un accueil libre et de la mise à disposition du local pour développer des activités, utiliser le matériel et profiter des jeux. Nous écoutons leurs envies comme par exemple décorer des citrouilles, faire des crêpes-party ou encore dessiner. Ils ont également la possibilité d'organiser des sorties. Récemment nous nous sommes rendus à Europapark. L'AJV propose des activités pendant les vacances de Pâques et d'automne. Les week-ends sont réservés au développement de projets.

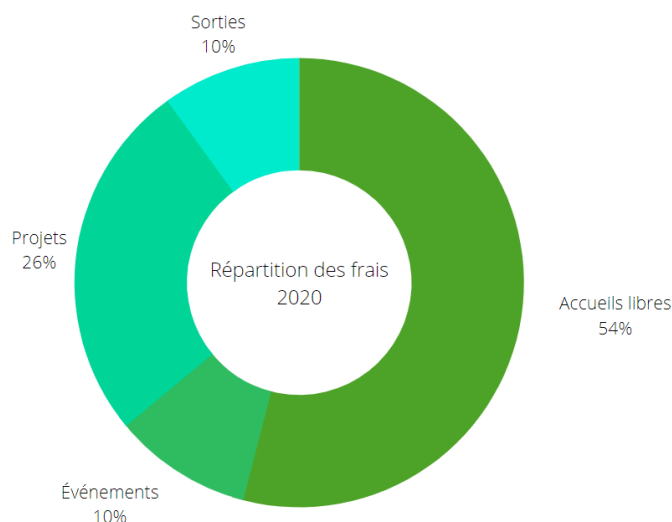
Le rôle de l'animateur est de coconstruire l'activité avec les jeunes en tenant compte des besoins, du matériel et de son budget d'achat. Pour nous, c'est le processus d'apprentissage et d'expérimentation qui est important dans les activités.

Comment trouvez-vous les financements ?

Nous bénéficions de solides réseaux et partenaires. Cela va du soutien des communes et de l'Etat de Fribourg avec ses 2 pôles : **SEJ** (Service de l'enfance et de la jeunesse) et **Fleur de chantier** (image et estime de soi positive) à certaines entreprises, pour des événements ponctuels, telles que **Coop et Migros** en passant par des dons privés. Nous bénéficions également du soutien des associations liées à la protection de la jeunesse etc. Toutefois, l'équipe d'animation doit sans cesse faire de la recherche de dons.

Comment voyez-vous l'avenir pour l'AJV ?

Il est indispensable de conserver des points d'ancrage pour les rencontres et la continuité de l'accompagnement tout comme le suivi des activités. Le rôle des animateurs est aussi d'être l'intermédiaire entre les communes et les jeu-



nes. Depuis l'ouverture de l'AJV la fréquentation ne cesse d'augmenter. De plus, concernant les stagiaires, l'AJV est devenue un lieu de formation reconnu par les écoles HES et ECG. Au vu de ses excellents résultats, nous ne pouvons qu'être confiants pour l'avenir de notre structure. Nous allons continuer notre mission auprès des jeunes et leur transmettre le maximum de valeurs pour un bon démarrage dans notre société.

Avez-vous des projets qui vous tiennent à cœur ?

Oui, nous aimerions acquérir un véhicule pour améliorer l'animation mobile. Jusqu'à présent, ce sont les animateurs qui transportent le matériel avec leur voiture personnelle. Obtenir un véhicule appartenant à l'AJV nous permettrait de ranger le matériel et les jeux mis à disposition des 9 communes. D'autre part, il nous donnerait la possibilité d'aller à la rencontre des jeunes et de proposer des événements et des animations dans les espaces publics. Nous aimerions également créer un programme qui rassemble les jeunes et les seniors. Pour finir nous cherchons un local plus grand pour accueillir cette jeune population dans de meilleures conditions.

Merci Pattra Favrod pour nous avoir démontré l'utilité de l'AJV. Nous voici arrivés au terme de cet interview. Je pense que chaque lecteur aura saisi l'importance de votre travail et de votre dévouement auprès de nos jeunes. Nous vous souhaitons beaucoup de succès dans vos démarches et une belle continuité avec la jeunesse du district de la Veveyse.

Vous souhaitez devenir membre de l'AJV ?
Vous trouverez le formulaire en ligne sur le site internet www.atelier-jeunesse.ch

Vous souhaitez faire un don ?

IBAN : CH15 0076 8250 1095 7550 6 - BCF Châtel-St- Denis



À BIENTÔT...

JEU-CONCOURS Au Fil du Flon

Chères lectrices et chers lecteurs,

Nous vous proposons un concours qui vous permettra de gagner trois bons d'une valeur de CHF 50.00 à utiliser dans les commerces suivants :

Restaurant Fleur de Lys – Boulangerie-épicerie D. Roch – Laiterie-Fromagerie A. Pittet.

Les gagnants sont tirés au sort et informés par courrier.

Merci de nous retourner votre coupon-réponse dûment rempli à :

Administration communale Le Flon, Ch. du Closel 30, 1699 Bouloz
ou par mail : commune@leflon.ch

Date limite : **mardi 31 janvier à minuit**

Les réponses se trouvent cachées dans le bulletin d'information communal et les reportages.



Nous vous souhaitons bonne chance et bonne lecture !

Question 1

Quel est le nom de la nouvelle commission qui a été créée ?

Question 2

Combien faut-il de critères pour un bol Tibétain ?

Question 3

Combien de jambons sont traités par année ?



Coupon-réponse Jeux-Concours Au Fil du Flon

Réponse 1 _____

Réponse 2 _____

Réponse 3 _____

Nom :

Prénom :

Adresse :

Mail :

CONTACT

Vous avez des informations à faire passer via le bulletin communal
AU FIL DU FLON ?

Une idée d'article intéressant
à faire paraître ?



COORDONNEES

N'hésitez pas à nous contacter :

commune@leflon.ch

sylviechaperon@protonmail.ch



par téléphone au
021/907 12 11



→ NOUVEAU ←

PUBLICITE

Dès 2023, il sera possible d'insérer votre publicité dans notre Bulletin communal d'informations.

Tarifs pour la publication d'une annonce :

- 50.00 fr. pour format 1/8 de page
- 100.00 fr. pour format 1/4 de page

Le prochain journal va paraître en juin 2023.

Les personnes intéressées voudront bien s'annoncer à : commune@leflon.ch et joindre un logo (en format jpeg ou pdf) de l'élément publicitaire qui devra paraître. Indiquer également votre adresse pour la facturation. Merci.